

ARRETE n° 24-101
Portant nomination des RSSI suppléants

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Raymond NANEON - Ingénieur d'études et Monsieur Daniel YEHIA - Ingénieur d'études, sont nommés Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information suppléants, à compter du 1^{er} mars 2024, selon la lettre de mission jointe.

Fait à Troyes, le 1^{er} mars 2024

Vu par les intéressés
Raymon NANEON

Le: 25/04/2024

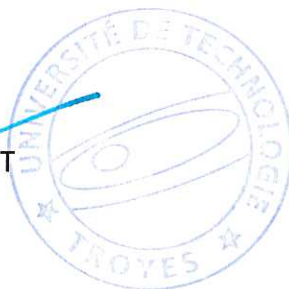


Daniel YEHIA

Le: 29/03/2024



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

DNUm

Diffusion générale : www.utt.fr